

# #reZolutions

#3 - Printemps 2019



TRF,  
pari gagnant

et gagné !



|| Pour ce numéro, les cahiers pédagogiques #reZolutions poursuivent leur ambition, c'est-à-dire favoriser la compréhension et le partage autour de nos activités et de nos engagements. Un support qui est parfaitement adapté à l'aventure extraordinaire et l'enjeu énergétique majeur que représente le lancement de la Trading Region France (TRF). La TRF est, en effet, le résultat d'un long travail qui dessine une Europe de l'énergie ainsi qu'un outil extraordinaire au service du marché du gaz. Une (r)évolution qui constitue aussi un progrès supplémentaire pour en faire un accélérateur d'avenir. ||

**Dominique Mockly**  
Président et Directeur Général de Teréga

## SOMMAIRE

### P4 / État de l'art

> Un marché unique du gaz, c'est maintenant !

### P6 / Éclairage

La cogestion, pilier essentiel de la Trading Region France

### P12 / S'inspirer

Les bonnes pratiques d'autres acteurs du secteur - Exemple avec la zone Belux

### P13 / Teréga'in

Le gaz et la TRF, accélérateurs d'avenir

### P18 / Rencontrer

Tous «TRF-connectés»

### P20 / En substance

Les points essentiels à retenir

**Directeur de la publication :** Dominique Boquillon • **Comité de rédaction :** Céline Dallest • **Crédits Photos :** Teréga - istock - DR. • **Réalisation :** M A K H E I A • **Impression :** MC Repro - Imprimé sur un papier garantissant une gestion des forêts respectueuse de l'environnement • #reZolutions, Teréga, Espace Volta, 40 avenue de l'Europe, CS 20522, 64010 PAU Cedex, Tél. : 05 59 13 34 00.



Pour les collaborateurs, retrouvez #reZolutions en version PDF sur reZo, espace d'information et de collaboration Teréga

# Eodito 3



**Alexandre Martin**  
Responsable service  
Coordination Européenne

### La TRF est en service depuis quelques mois.

Elle délivre déjà ses premiers bénéfices. Le nombre de clients expéditeurs en France a significativement augmenté, les contraintes d'acheminement du gaz au sein du territoire ont fortement diminué, le prix unique est devenu une réalité que l'on peut chaque jour constater sur Powernext. La TRF a naturellement pris sa place dans le paysage national et européen de l'énergie.

### Un paysage qui fait face aux enjeux climatiques...

La TRF est aussi une réponse concrète aux défis de la transition énergétique. Elle rapprochera les marchés du gaz et de l'électricité, permettant ainsi l'émergence de nouveaux outils comme le stockage de l'électricité renouvelable dans les réseaux de gaz.

### Ajoutons que la TRF est construite

sur un modèle unique de coopération entre opérateurs de réseaux, de co-construction avec les clients, qui peut s'exporter plus largement en Europe et contribuer à faire du gaz un accélérateur d'avenir.

# UN MARCHÉ UNIQUE DU GAZ, C'EST MAINTENANT !

La Trading Region France (TRF) est une réalité. Mais c'est quoi au juste la TRF ? Dans quel contexte s'est construite cette (r)évolution qui aura nécessité plus de dix ans d'étapes progressives ? Quels sont ses enjeux, ses défis, ses acteurs, ses impacts ? Décryptage.

**P**our comprendre le défi de la création d'une zone de marché unique du gaz en France, il faut remonter aux origines : sur le territoire national, le transport du gaz naturel s'est structuré différemment de celui de l'électricité, plus organisé

à la manière d'un réseau routier avec ses grands axes, ses axes secondaires et ses échangeurs. Pour ce qui est du transport de gaz naturel, différentes zones ont été créées lors du développement du gaz naturel, couvrant des périmètres précis du territoire.

La conséquence, c'est un prix plus compétitif dans le nord de la France que dans le sud, qui dépend à 40 % du gaz naturel liquéfié (GNL) de Fos-sur-Mer. Le nord bénéficie, en effet, d'un meilleur approvisionnement grâce à une interconnexion favorisée avec les flux gaziers du nord de l'Europe (Norvège, Belgique, Allemagne). Ce « déséquilibre » s'est creusé progressivement avec une liaison Nord-Sud sursollicitée et un différentiel de prix croissant au détriment du consommateur de la partie sud de la France. Si l'on ajoute les enjeux incontournables de la Transition écologique, il devenait impératif

que la France se dote d'un outil plus « performant ». D'autant que les interconnexions entre la France et ses voisins européens se sont largement développées ces dix dernières années : la capacité de sortie a doublé, la capacité d'entrée a augmenté de 50 % !

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE\*) initie la préparation d'une fusion des zones de transport du gaz naturel en France.

**L'objectif : créer une place de marché unique qui donne accès au même prix du gaz pour tous les consommateurs.** L'évolution va s'étaler sur quinze ans. En 2003, la France comptait 8 zones de transport de gaz naturel. En 2009, elles sont ramenées à trois. En

2015, elles ne sont plus que deux. Et depuis le 1er novembre 2018, il n'existe plus qu'une zone de marché unique avec un seul point d'échange de gaz, le PEG\*. La TRF, est née !

La CRE devait aussi définir un processus de construction pertinent. Elle choisit la concertation avec les parties prenantes du territoire. Elle opte pour un schéma de développement associant des investissements raisonnés en termes d'infrastructures et des mécanismes contractuels permettant la gestion de tous les scénarios de flux possibles. Et la zone de marché unique sera co-construite avec Teréga et GRTgaz.

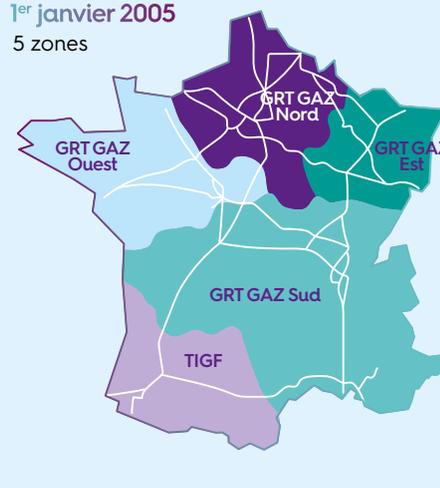
## 1er novembre 2018

Mise en œuvre effective de la TRF en France.

## 3 DATES CLÉS DE LA TRF

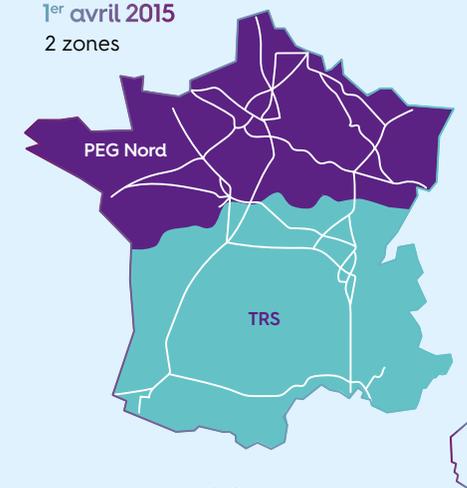
1er janvier 2005

5 zones



1er avril 2015

2 zones



1er novembre 2018

1 zone unique



À la clé, c'est pour les consommateurs l'assurance d'un marché français plus compétitif, interconnecté avec les principales places européennes, et une sécurité d'approvisionnement renforcée. Un chiffre traduit déjà les effets de la TRF : le flux moyen de transport de gaz sur l'axe Nord-Sud va pouvoir être augmenté de 42 % ! C'est aussi une garantie d'une plus grande disponibilité du réseau, notamment pendant l'hiver ; les expéditeurs auront un meilleur accès au stockage du sud de la France et plus de possibilités d'arbitrage.



## Glossaire

### CRE

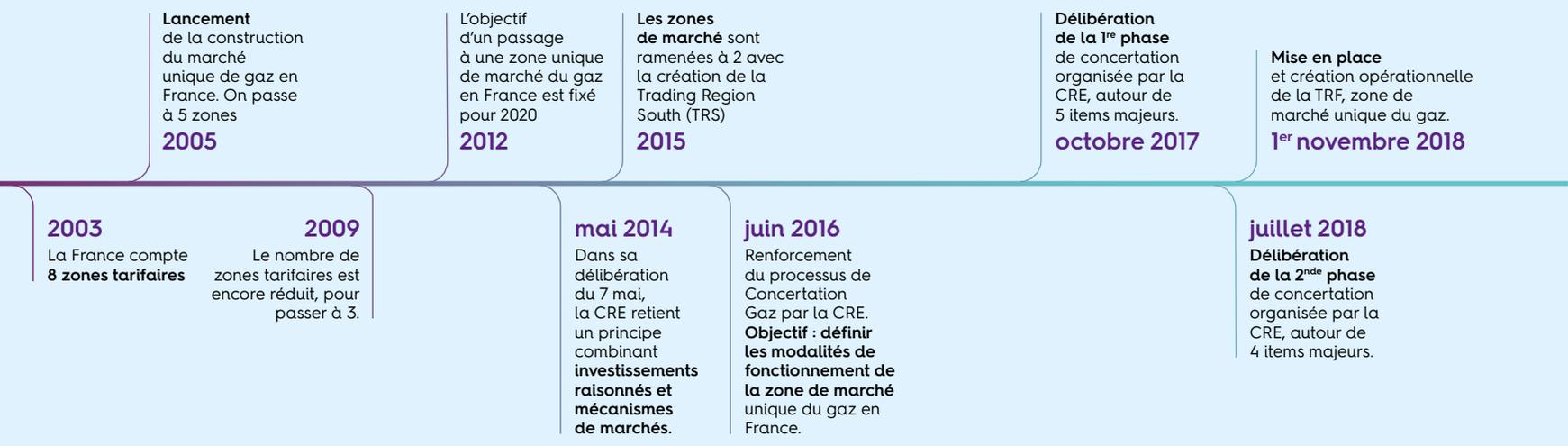
La Commission de Régulation de l'Énergie a été créée le 24 mars 2000. Elle veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France. Son souci, c'est le bénéfice du consommateur final et la cohérence avec les objectifs de la politique énergétique. Sa démarche repose sur trois principes essentiels : l'impartialité des décisions et avis, l'indépendance, la transparence de l'information.

### PEG

Les échanges sur le marché de gros du gaz naturel ont lieu sur des points virtuels du réseau de transport de gaz français. Ces points sont appelés Points d'Échange de Gaz (PEG). C'est là que s'opèrent les échanges entre fournisseurs. Auparavant, il existait un PEG dans chaque zone de marché du réseau français. Avec la TRF, il n'y a plus qu'un PEG unique.

# LA TRF S'EST CONSTRUITE COMMENT ?

La Trading Region France est donc opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Comprendre ses enjeux, c'est aussi (re)parcourir les grandes étapes qui ont amené à la concrétisation de ce projet ambitieux et performant.



## Focus sur...

### 5 points forts de la TRF

- Une référence de prix unique sur le marché du gaz, faisant disparaître les disparités N/S.
- Une zone d'échange plus fluide, plus compétitive et mieux intégrée au marché européen.
- Une sécurité d'approvisionnement renforcée.
- Un meilleur accès aux infrastructures gazières pour les fournisseurs de gaz.
- Une démarche renforçant le potentiel du gaz comme élément clé du monde énergétique de demain.

## Glossaire

### TRS

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, une zone de marché commune, issue des zones GRTgaz Sud et Teréga, est créée sous le nom de Trading Region South (TRS). Un modèle d'intégration de places de marché qui est, alors, une première en Europe. La TRS visait à simplifier l'accès des clients au marché de gros du gaz dans le sud de la France. Un préambule à la TRF...

### SPREAD

C'est la différence entre un prix d'achat et un prix de vente entre des zones de marché, comme par exemple entre le nord et sud. Pour le gaz, le spread est influencé par l'offre, la demande et le volume d'échanges. La TRF permet de supprimer le spread entre nord et sud.

### LIMITES

Teréga et GRTgaz anticipent des cas de limites du réseau. Un exemple : la conjonction d'approvisionnements abondants dans le nord, d'arrivées insuffisantes de GNL dans le sud et de demandes élevées vers l'Espagne. Une gestion mutualisée de ces limites est mise en place, pour limiter les impacts sur le marché et favoriser la flexibilité.

### ÉQUILIBRAGE

Les clients qui ont accès au réseau de transport de gaz ont l'obligation de faire leurs meilleurs efforts pour équilibrer leurs flux entrants et sortants. Dans le cadre de la TRF, cette obligation s'applique à la maille France, ce qui favorise le foisonnement des consommations et diminue ainsi pour le client son risque de gestion.

### MÉCANISMES DE GESTION DES LIMITES

Issus de la co-construction avec les clients, il en existe plusieurs, dont deux particulièrement novateurs : le spread localisé, un produit vendu sur Powernext permettant d'alléger une congestion avérée tout au long de l'année ; le Flow Commitment, un produit d'anticipation qui est activé en hiver lorsque le niveau de stocks à l'aval (Monitoring Stock aval) est estimé à un horizon de quelques semaines comme trop faible pour satisfaire à un besoin de spread localisé.

## La Trading Region France & des chiffres

**98 %** C'est le taux d'importation du gaz en France, acheminé par des infrastructures gazières essentielles au bon fonctionnement du marché.

**2017** Le 21 janvier 2017, le prix du gaz était 2 fois plus cher dans le sud que dans le nord.

**15 ans** Il aura fallu 13 ans de préparation, entre 2003

et 2018, pour voir aboutir le projet de marché unique du gaz en France.

**+ de 37 000 km** C'est la taille du réseau gazier en France sur lequel repose le nouveau marché unique TRF.

**872 M€** D'investissements dans des travaux d'infrastructures engagés pour la mise en œuvre

de la TRF : 720 M€ sur le programme Val-de-Saône de GRTgaz, 152 M€ sur le projet Renforcement Gascogne-Midi de Teréga.

**+ 42 %** C'est l'augmentation estimée du flux moyen de transport de gaz sur l'axe Nord-Sud.

# La cogestion, pilier essentiel de la Trading Region France

**Paroles de Nicolas Deloge,**  
Directeur adjoint à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

**Pourquoi était-ce important de créer la Trading Region France (TRF) maintenant ?**

Nicolas Deloge - La création de la TRF permet de répondre à trois enjeux importants : garantir le gaz le moins cher pour le consommateur final français ; améliorer la sécurité d'approvisionnement du gaz ; développer une place de marché importante en Europe, améliorant ainsi les liquidités et favorisant un gaz plus attractif, plus compétitif.

**La naissance de la TRF est-elle une suite logique des évolutions du marché de l'énergie ?**

N. D. - Pendant longtemps, il y a eu de grands monopoles sur le marché. Puis, progressivement, nous sommes entrés dans un monde où la concurrence s'est développée. Dans ce contexte, assez rapidement s'est imposée l'idée de faciliter l'accès au réseau, de favoriser

l'accès à un gaz moins cher pour tout le territoire. La TRF est donc une suite logique et nécessaire à l'ouverture à la concurrence, pour en faire quelque chose de positif pour le consommateur final.

**Avec le recul, quel regard portez-vous sur l'épopée que représente la création de la TRF ?**

N. D. - Il y a cinq ans, nous avons annoncé au marché que le 1<sup>er</sup> novembre 2018, il y aurait une zone unique, sans savoir exactement, à ce moment-là, comment on allait faire ! Une ambition qui impliquait de mener deux chantiers industriels en parallèle (RGM & Val de Saône), un challenge, et faire travailler ensemble Teréga et GRTgaz, sans les fusionner. C'est là un pilier essentiel de l'aventure, ce qui en fait une épopée unique : la cogestion. En tant que régulateur, nous avons veillé à ce qu'ils participent à égalité au modèle de la TRF. Car ils



## Bio express

Nicolas Deloge est directeur adjoint de la direction des réseaux de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Diplômé des Mines de Nancy, il a débuté sa carrière chez Capgemini Consulting avant de rejoindre le fournisseur alternatif Poweo, puis Direct Energie, où il s'est notamment occupé de l'optimisation des actifs de production puis de la gestion des risques marchés. Il a rejoint la CRE en 2014, d'abord comme chef de département des infrastructures gazières. Il est désormais en charge des infrastructures gazières, du transport d'électricité ainsi que des sujets européens d'interconnexions, d'équilibrage et de couplage des marchés.

**Dans ce contexte, assez rapidement s'est imposée l'idée de faciliter l'accès au réseau, de favoriser l'accès à un gaz moins cher pour tout le territoire. La TRF est donc une suite logique et nécessaire à l'ouverture à la concurrence, pour en faire quelque chose de positif pour le consommateur final.**

apportent des idées et des façons de travailler vertueuses et émulatrices. Et ils ont joué pleinement le jeu de la co-construction, permettant par exemple que RGM et Val de Saône soient achevés à la même date.

**La concrétisation de la TRF est-elle un message fort envoyé à l'Europe, d'autres projets sont-ils à l'étude ?**

N. D. - La TRF est la première véritable fusion multigestionnaire de réseau de transport. Donc, oui, la TRF peut donner des idées à l'échelle européenne sur la façon dont il est possible de concrétiser une fusion. L'Allemagne regarde, par exemple, notre modèle de près. Un autre signal donné avec la TRF

est qu'il est possible de ne pas perdre de capacités aux interconnexions, et donc de ne pas avoir de détérioration de l'offre grâce à des investissements raisonnés. Car la TRF, c'est à la fois le respect du marché intérieur et des interconnexions avec l'extérieur. Ce qui permet de rester parfaitement intégré au marché européen.



# Un marché organisé, c'est plus d'efficacité



C'est quoi une place de marché et pourquoi le marché de l'énergie a-t-il besoin de cette activité ?

**Antoine Devillers** - Un « marché organisé » est un lieu où la rencontre entre acheteurs et vendeurs est facilitée, "organisée". PEGAS est un espace (électronique) d'animation de la communauté des opérateurs français et européens de l'énergie. Nous proposons à nos clients de négocier entre eux des produits sur le marché au comptant (Spot) et à terme (Futures). Ce « marché organisé » offre un environnement favorable à la transaction puisqu'il est anonyme - c'est une garantie de non discrimination : tous les opérateurs sont sur un pied d'égalité. Financièrement, une chambre de compensation s'interpose systématiquement entre l'acheteur et le vendeur ce qui permet de garantir les paiements contre la livraison et ce, tout en assurant l'anonymat jusqu'à la livraison comprise. Les marchés organisés ont une fonction essentielle dans le bon fonctionnement d'un secteur d'activité, car ils sont un peu comme le thermomètre qui affiche la température. En effet, un marché organisé, favorise la publication de prix de références. Ils peuvent alors être utilisés sans réserve par l'industrie (prix d'équilibrage, prix de commercialisation, prix de transfert, benchmark, etc.).

Quelle spécificité la TRF « révèle-t-elle » du marché français et pourquoi avoir opté pour une collaboration avec Powernext ?

**Gabriel André** - Appliqué aux spécificités de la structure du réseau national français, le modèle de Trading Region, défini avec les acteurs de marché et validé par la CRE, est hybride. La France est un carrefour caractérisé

**Paroles de Antoine Devillers,**  
Business Development  
Manager chez  
Powernext,

**de Gabriel André,**  
Responsable Service  
Offres Transport &  
Stockage de Teréga,

**et de Fabien Duffau,**  
Chargé d'affaires  
Offres Transport  
de Teréga.

par une forte consommation nationale de gaz et un transit important entre l'Europe du Nord-Ouest et la péninsule ibérique, notamment. Il fallait donc envisager de nombreux scénarios d'approvisionnement et de flux permettant à la fois le bon acheminement du gaz, mais aussi de définir les limites résiduelles du réseau, autrement dit les fronts potentiels de congestion physique.

**Fabien Duffau** - Il y avait deux options pour permettre la fusion des zones : soit des travaux importants amenant des investissements très lourds, soit des investissements raisonnés tolérant un risque de congestion et divisant par quatre les coûts, mais nécessitant la mise en œuvre de mécanismes de marché complémentaires. C'est donc cette dernière option qui a été choisie. En tant qu'opérateur de Bourse, Powernext a été choisi pour mettre en œuvre une partie de ces mécanismes. Il est à noter que Teréga et GRTgaz ont déjà développé avec Powernext, des produits très spécifiques pour leurs achats de gaz pour besoin propre et pour leurs actions d'équilibrage.

Quel a été le rôle de Powernext dans la TRF et qu'est-ce que cela change dans la collaboration avec Teréga ?

**Antoine Devillers** - Rien n'a changé dans notre collaboration avec Teréga du fait de la création de la TRF. Depuis douze ans, notre

partenariat n'a fait que se renforcer et la participation au marché de Teréga n'a fait que croître. Powernext a très tôt affiché son intérêt de participer à la mise en place de la TRF, en proposant des solutions basées sur le marché, pour constituer un moyen économique et flexible d'atténuer les investissements. Faisant de la TRF notre projet phare de 2018, Powernext a tenu à participer dès le processus de « Concertation gaz » mené par les gestionnaires du réseau de transport et la CRE.

**Gabriel André** - Un an avant la mise en place de la TRF, Powernext nous avait permis d'anticiper la fusion en mettant en place sur sa plateforme un dispositif d'appel au marché pour résoudre une congestion dans le sud-est de la France. Ce dispositif, appelé « Spread Localisé », est le mécanisme essentiel de gestion des congestions en TRF et avait donc été préalablement testé en situation réelle, et ce avec fiabilité et efficacité.

**Antoine Devillers** - Nous avons ainsi adapté les produits utilisés pour l'équilibrage localisé à la gestion des congestions ; cela a permis d'ajouter une solution de court terme en complément des outils d'anticipation de la congestion à moyen terme (2 à 4 semaines) développés par les transporteurs (Monitoring des stocks aval, Flow Commitment). C'est le principe de base pour animer un marché organisé de façon efficace.

Concrètement, comment se traduit ce mécanisme de marché ?

**Fabien Duffau** - L'achat d'un Spread Localisé se traduit par l'achat et la vente simultanée, par les GRT, d'une quantité identique de gaz de part et d'autre d'un front de congestion. Pour ce faire, une plateforme spécifique dédiée à la TRF - CMP, Congestion Management Platform - a donc été développée par Powernext. La gestion du Spread Localisé a été automatisée avec le développement d'un algorithme-robot de trading. Ce dernier achète les ordres postés par le marché selon un paramétrage modifiable par les GRT. **Gabriel André** - L'automatisation et le paramétrage permettent de limiter le niveau d'achats journaliers et donc de maîtriser les coûts de gestion de la congestion des GRT, tout en favorisant une compétition efficace et transparente.

Quelques mois après la mise en œuvre de la TRF, quel regard peut-on porter sur cette aventure, dans un cadre européen ?

**Antoine Devillers** - La gestion opérationnelle de la fusion dans le marché organisé a été un grand succès. La méthodologie proposée par PEGAS a été adoptée par tous les courtiers actifs en France, de sorte que tous les risques d'erreur de trading, de division de la liquidité, ou de « mismatch » à la nomination ont pu être évités. Le marché français a forcé l'admiration de ses voisins européens, et constitue déjà une référence en la matière. La méthodologie française a révélé de très grandes qualités de concertation et d'innovation.

**Gabriel André** - Avec la fusion des zones mais aussi grâce à la régulation des stockages, Teréga peut toucher plus de clients (fournisseurs, traders) et faire valoir la performance de ses infrastructures.

**Fabien Duffau** - Nous observons depuis la mise en place de la TRF au 1<sup>er</sup> novembre un changement de comportement à l'interconnexion avec l'Espagne (VIP Pirineos) : les flux commerciaux et physiques dans le sens France vers Espagne sont maximisés, car le différentiel de prix du gaz au PEG et du prix du gaz en Espagne favorise les opportunités d'arbitrage.

**Quand on parle marché unique du gaz, quelles sont les pratiques ailleurs en Europe ? Que font nos voisins ? Suivent-ils cette tendance ? Quels sont leurs choix ? Un exemple inédit : la zone Belux, fusionnant les réseaux belges et luxembourgeois**

#### UN POINT DE DÉPART COMMUN

Les systèmes nationaux belges et luxembourgeois étaient dits « entry-exit », avec une commercialisation des capacités de transport aux points d'interconnexion. Ce qui veut dire que les fournisseurs de gaz étaient obligés de s'acquitter d'un droit de sortie pour quitter la Belgique, et d'un droit d'entrée pour acheminer leur gaz vers le réseau du Luxembourg.

#### UNE COLLABORATION COMMUNE

Les gestionnaires de réseau de transport de gaz (GRT) belge - Fluxys Belgium - et luxembourgeois - Creos Luxembourg - ont engagé un travail de collaboration avec les régulateurs respectifs\*. En 2014, ils ont signé un accord en vue d'intégrer les deux marchés nationaux dans un seul et unique marché gazier Belux. L'objectif était une fusion opérationnelle en 2015. Une initiative qui constitue la première intégration de marchés entre deux États membres de l'Union européenne.

(\* source : Communiqué de presse - CREOS & FLUXYS, 22 mai 2014)



« Ce projet s'inscrit dans l'esprit de la directive européenne 2009/73/CE, pour des prix compétitifs et une sécurité d'approvisionnement... »\*

**Étienne Schneider**, Vice-premier ministre et ministre de l'Économie du Grand-Duché de Luxembourg

#### Un potentiel commun



**Dans le marché intégré Belux, les droits d'accès ont été supprimés. Le gaz naturel est disponible sur la plateforme d'échange Zeebrugge Trading Point (ZTP), qui affiche un marché de consommation de près de 20 Mds de m³/an. Cette plateforme, déjà connectée avec les pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne, Royaume-Uni), voit sa liquidité et son rôle de signal de prix renforcés.**

\* La Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (Belgique) & l'Institut Luxembourgeois de Régulation

#### Créer du lien

**Si une entité conjointe - Balansys SA - est chargée de la gestion de l'équilibrage de la zone intégrée, les deux opérateurs nationaux conservent leur propre identité et structure organisationnelle.**

#### UNE AMBITION COMMUNE (AUSSI)

La démarche des réseaux nationaux belges et luxembourgeois s'inscrit dans la volonté de l'Union européenne de favoriser la construction d'un marché gazier européen sans frontière. Les règles pour acheminer des flux gaziers entre les deux pays ont été harmonisées, pour simplifier les tâches opérationnelles des fournisseurs.

« Cette expérience peut être utilement mise en œuvre, en vue d'un marché régional dépassant les frontières de nos deux pays... »\*

**Melchior Wathelet**, secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie, à la Mobilité et aux Réformes institutionnelles en Belgique



# Teréga 'in

## LE GAZ ET LA TRF, ACCÉLÉRATEURS D'AVENIR



Acteur gazier européen responsable, Teréga s'inscrit naturellement dans la logique de la TRF. D'abord parce que cette dernière favorise la garantie d'un prix unique pour le consommateur, qu'elle répond au respect des opérateurs de réseaux, et qu'elle contribue à la construction de l'Europe de l'énergie. Trois améliorations qui sont en phase avec l'ADN de Teréga. À ce titre, Teréga est l'un des deux opérateurs de la zone de marché unique avec GRTgaz, comme c'était le cas dans le cadre de la TRS (lire p. 5), dans le sud de la France.

Pour aboutir à la TRF, Teréga a dirigé des travaux de renforcement de grande ampleur de son réseau de gaz Gascogne-Midi (lire Des actions sur le terrain, p. 16-17). Conformément aux conditions opérationnelles définies par la CRE, l'objectif est d'en finir avec le phénomène de congestion au niveau des infrastructures de grand transport de gaz reliant le nord et le sud de la France, et de fluidifier ainsi les échanges de gaz. Des opérations qui sont favorables à une uniformisation des prix, à une meilleure sécurité d'approvisionnement.

|| Une ambition industrielle majeure au bénéfice des consommateurs comme des industriels ||



**Si la Trading Region France (r)évolutionne le marché du gaz en France, c'est aussi qu'elle est animée par un principe essentiel : la co-construction. Un principe qui est incarné par ses deux acteurs, Teréga et GRTgaz.**

Une construction conjointe entre Teréga et GRTgaz de la TRF implique la définition d'un fonctionnement précis. Le modèle retenu, c'est la mise en place d'accords qui permettent de gérer la zone France dans son ensemble : à la fois sur le plan commercial, mais aussi sur le plan de l'équilibrage des flux.

Teréga et GRTgaz ont donc co-construit la mise en place de nouvelles offres. Ils ont dirigé des investissements majeurs dans leurs infrastructures gazières, pour renforcer les capacités existantes, fluidifier le réseau, ou encore anticiper les évolutions liées au développement de l'injection de nouveaux gaz.

À ce titre, Teréga et GRTgaz échangent leurs données journalières respectives sur le territoire national. Objectif : permettre à tous les fournisseurs d'accéder à l'ensemble du marché français. L'enjeu est d'autant plus important qu'avec la mise en place de la TRF, Teréga va pouvoir proposer ses services au-delà de son territoire historique, et même au-delà des frontières hexagonales.

### **GRTgaz, en quelques chiffres**

+ de 33 000 km de canalisations  
+ de 55 Mds de m<sup>3</sup> de gaz transportés par an

Une expérience de plus de 60 ans.

## DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

Concrètement, en pratique et en technique, la TRF c'est aussi la mise en gaz de deux projets d'infrastructure d'envergure : Renforcement Gascogne Midi (RGM) chez Teréga et Val de Saône (VDS) chez GRTgaz. Les explications.

### Val de Saône, c'est quoi ?



Le programme Val de Saône de GRTgaz a consisté à construire une canalisation de transport de gaz naturel de 190 km de long entre Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne). Elle est couplée avec une station d'interconnexion, le renforcement et l'aménagement de stations existantes. L'opération répond à deux objectifs : faciliter l'accès à de nouvelles voies d'approvisionnement et permettre le développement de nouvelles capacités de transit, afin d'améliorer le fonctionnement du réseau.

### Les « nouveaux » flux en chiffres

Cette augmentation des capacités disponibles, grâce à ces travaux d'ouvrages, a « libéré » les flux de gaz depuis le lancement de la TRF.

- VDS + RGM, c'est + **220 GWh/j** de capacité
- **225 GWh/j** en janvier 2019, c'est l'utilisation maximale de la capacité technique et un niveau de flux commerciaux et physiques record vers l'Espagne
- Demande accrue de variabilité des flux en intra, par les expéditeurs. Conséquence : une sollicitation croissante des ouvrages de Teréga et une attractivité renforcée de ses stockages.

### TRF & gestion commerciale, l'autre approche

Au quotidien, sur le terrain, la TRF modifie tous les schémas de fonctionnement. À titre d'exemples : une cogestion paritaire entre Teréga et GRTgaz, avec un partage des rôles et responsabilités dans la gestion de mécanismes de la TRF (infos vigilance,

déclenchement des mécanismes de levée de congestions, gestion des déséquilibres, facturation...) - **un flux** d'échanges de données entre GRT, des algorithmes de calcul automatisés et l'activité de supervision du système multipliés par 3 - **une collaboration** étroite des équipes Teréga et GRTgaz, pour opérer les mécanismes au

quotidien, monitorer les entrées de gaz, optimiser les plannings de maintenance à l'échelle du territoire - **une disponibilité** commerciale accrue, pour accompagner nos clients dans la gestion opérationnelle des congestions, avec le passage en 3 x 8 de son Middle office depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.



### RGM, C'EST QUOI ?

Lancés en juillet 2017 par Teréga, les travaux du projet Renforcement Gascogne Midi visaient à augmenter les capacités de transit, en vue de la mise en œuvre de la zone de marché unique du gaz en France (TRF). Le projet RGM c'est la construction d'une canalisation reliant Lussagnet (Landes) à Barran (Gers), d'une nouvelle grille d'interconnexion, ainsi que l'ajout d'une compression à Barbaira d'une puissance de 7 MW.

### Un tracé de moindre impact

Le projet RGM s'illustre par une forte intégration dans le territoire, respectueux des hommes et de l'environnement. Le projet RGM bénéficie du savoir-faire de Teréga en matière de préservation de la biodiversité, de gestion de l'eau et de réduction de l'empreinte environnementale. L'approche a été guidée par trois principes : éviter les zones à enjeu environnemental, par un tracé de moindre impact, réduire les impacts, avec des solutions techniques spécifiques comme le passage à sec des cours d'eau et, en dernier recours, compenser.

Cet aspect est un enjeu essentiel pour Teréga, au-delà de la technique dans le cadre de la TRF.



### RGM & des chiffres

- Une canalisation de **62 km** de long, **900 mm** de diamètre, enfouie à **1,20 m** de profondeur
- 460** collaborateurs mobilisés en période de pointe
- + **400 000** heures de travaux
- Une mise en service en **octobre 2018**

## Tous « TRF-CONNECTÉS »

La Trading Region France est le fruit d'un long processus qui dessine une Europe de l'énergie. Tour d'horizon de celles et ceux, chez Teréga, qui sont au cœur de l'enjeu énergétique majeur que représente son lancement.

# TRF

Créer une zone de marché unique du gaz en France, un challenge relevé grâce à la mobilisation de nombreux métiers et une co-construction avec le marché.



**Guillaume Beloscar**  
DTDP,  
Responsable du support process

"C'est en renforçant nos synergies avec GRTgaz, en développant l'agilité pour gagner en réactivité et en sécurisant notre infrastructure SI sans impacter l'opérationnel que nous avons pu réaliser les chantiers SI de ce projet complexe."



**Dimitri Le Scel**  
Responsable Service  
Mouvements Gaz

"La TRF, c'est maintenant un challenge pour toutes les équipes exploitation de Teréga. Toutes nos infrastructures sont sollicitées quotidiennement pour répondre aux besoins et exigences du nouveau monde TRF."



**Virginie Mallet**  
DOP, Responsable du service Gestion des ouvrages  
"Avec des problématiques métier complexes et des enjeux stratégiques pour les 2 entreprises, la TRF confirme la coopération efficace de Teréga et GRTgaz pour le développement de processus communs, déjà éprouvée à la mise en place innovante de la TRS en 2015."



**Mathieu Russac**  
DPI, Responsable du Département Réalisation Projets  
"La construction des infrastructures gazières permettant la mise en place de la TRF a été un réel challenge. Le professionnalisme et l'implication des équipes Teréga, des parties prenantes et des entreprises sous-traitantes ont permis de tenir cet objectif ambitieux."



**Alexandre Martin**  
DCR, Responsable du Service Coordination Européenne  
"La TRF, en plus de ses enjeux techniques et commerciaux, c'est un changement dans les habitudes de travail de chacun, une transformation que nous avons su accompagner avec succès dans l'entreprise, avec les clients, le régulateur et les opérateurs adjacents."



**Gabriel André**  
DCR, Responsable du Service Offre Transport et Stockage  
"L'offre commerciale transport et stockage de Teréga a gagné en visibilité grâce à la TRF. Désormais l'accès à la péninsule ibérique et aux capacités de stockage de Lussagnet est simplifié pour les fournisseurs et traders de gaz, et nos infrastructures sont dans ce schéma TRF plus que jamais indispensables au bon fonctionnement du marché du gaz en France."



**Lucie Perissé**  
DCR, Chargée de la Communication Commerciale  
"Une communication spécifique a accompagné les différentes étapes du projet. Nous proposons aussi des Training Sessions à nos clients, en y abordant les évolutions que la TRF leur permet, afin de toujours mieux les accompagner dans leur gestion opérationnelle."



**Philippe Saint-Paul**  
DCR, Adjoint du Responsable de Service Middle Office  
"La conception des mécanismes de la TRF avec GRTgaz puis la mise en place dans nos outils respectifs a été un véritable challenge compte tenu de délais serrés. La mise en pratique en est maintenant un second, que l'équipe Middle Office, désormais en 3\*8, relève au quotidien."



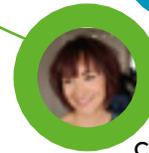
**Florent Barrucq**  
SG, Juriste d'Entreprise  
"Le bon fonctionnement de la TRF a nécessité la mise en place d'accords de coopération entre Teréga et GRTgaz, dans un esprit de collaboration et pour un objectif commun, tout en s'assurant de préserver les intérêts particuliers de chacun."



**Patrice Betbeder**  
DCR, Responsable du Service Back office  
"La TRF a renforcé notre relation avec nos homologues de GRTgaz. La mise en place de nouvelles procédures communes, nous permet de gérer de nouveaux contrats et d'opérer la facturation de nos clients conjointement avec GRTgaz."



**Xavier Cleis**  
DCR, Ingénieur Optimisation Réseau et Architecture  
"Un beau projet de 3 années réunissant des collaborateurs de plusieurs directions. La TRF a aussi été un merveilleux espace d'expression pour Teréga lors des discussions de co construction avec le marché et reste encore aujourd'hui un outil permettant à Teréga de se positionner comme un acteur incontournable en France."



**Cécile Laussel**  
DCR, Coordinateur acheminement - Allocation Gaz  
"Les mécanismes commerciaux mis en place sont utilisés de manière croissante par de plus en plus d'expéditeurs, donnant de la visibilité supplémentaire à Teréga sur le marché gazier international."



**Cédric Catlas**  
DFA, Responsable de la Comptabilité Générale et Trésorerie  
"La TRF a permis la mise en place de relations croisées avec GRT Gaz au travers de reporting mensuels et de mécanisme de reversement financier."

# En substance

- > La Trading Region France, zone de marché unique du gaz en France, **est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018**, après quinze années d'évolution progressive.
- > La TRF co-construite avec Teréga et GRTgaz, c'est 5 points forts majeurs : une référence de prix unique sur le marché français ; une zone d'échange plus fluide, compétitive et mieux intégrée au marché européen ; une sécurité d'approvisionnement renforcée ; un meilleur accès aux infrastructures ; une démarche qui renforce le potentiel du gaz.
- La TRF, c'est **une ambition industrielle majeure au bénéfice des consommateurs** comme des industriels.
- La mise en œuvre de la TRF s'appuie sur **des investissements raisonnés sur les infrastructures** : 720 M€ sur Val-de-Saône de GRTgaz, 152 M€ sur Réseau Gascogne-Midi de Teréga.
- La TRF est synonyme d'une **augmentation des capacités disponibles** et de « libération » des flux de gaz. On estime déjà à + 42 % l'augmentation du flux moyen de transport de gaz sur l'axe Nord-Sud.
- Avec la TRF, Teréga peut proposer ses services au-delà de son territoire historique, et même au-delà des frontières hexagonales.